

# Règlement – Jeu-concours Tennis de table Enseignement EPS

## 1. Organisateur

Le jeu-concours Tennis de table Enseignement EPS est organisé par Casal Sport, dont le siège social est situé 1 rue Blériot 67120 Altorf, en partenariat avec Cornilleau, situé 14 route nationale, 60120 Bonneuil-les-eaux.

Le jeu concours est réservé aux établissements scolaires situés en France métropolitaine dans le cadre de l'enseignement EPS.

## 2. Période du jeu

Le jeu se déroule du 1er juin 2026 au 17 juin 2026 inclus.

Toute inscription enregistrée après cette date ne pourra pas être prise en compte.

## 3. Conditions de participation

Le jeu est ouvert :

- Aux enseignants d'EPS exerçant au sein d'un établissement scolaire situé en France métropolitaine
- Aux établissements scolaires publics et privés

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Une seule participation par enseignant d'établissement scolaire est autorisée pendant toute la durée du jeu concours.

Casal Sport se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire concernant l'identité, les coordonnées, la qualité des participants et l'établissement renseigné.

Toute participation incomplète, erronée, frauduleuse, illisible ou ne respectant pas le présent règlement pourra être annulée sans préavis.

## 4. Modalités de participation

Pour participer, le participant doit :

- 1) Remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page dédiée
- 2) Fournir des informations exactes, complètes et à jour
- 3) Renseigner les coordonnées de son établissement scolaire
- 4) Accepter le présent règlement ainsi que la politique de traitement des données personnelles

Toute tentative de fraude, de participation multiple pour un même établissement ou de contournement du règlement entraînera l'annulation immédiate de la participation concernée.

## 5. Désignation des gagnants

Le tirage au sort sera effectué le 18 juin 2026 par Casal Sport parmi l'ensemble des participations conformes au présent règlement.

Les gagnants seront contactés par email et/ou téléphone via les coordonnées renseignées lors de l'inscription.

Les établissements gagnants devront confirmer leurs coordonnées de livraison avant le 20 juin 2026. En l'absence de réponse dans un délai de 7 jours à compter de la prise de contact, Casal Sport se réserve le droit d'attribuer le lot à un autre participant.

Les résultats pourront être communiqués sur les supports de communication de Casal Sport et/ou Cornilleau, notamment les réseaux sociaux, newsletters et sites internet.

## 6. Dotations

Les lots mis en jeu sont :

- 1 table Cornilleau 500 Indoor et un livre pédagogique
- 9 kits tennis de table comprenant une paire de raquettes TT335 et un livre pédagogique

Soit un total de 10 gagnants.

Les lots sont nominatifs, non cessibles et ne pourront donner lieu à aucun échange, remboursement, compensation financière ou remplacement en cas de perte, de vol ou de détérioration après livraison.

Casal Sport et Cornilleau se réservent le droit de remplacer un lot par un lot de valeur équivalente ou supérieure en cas d'indisponibilité indépendante de leur volonté.

## 7. Livraison des lots

Les lots seront livrés aux établissements gagnants avant le 5 juillet 2026, sous réserve de validation des coordonnées de livraison dans les délais demandés.

Casal Sport et Cornilleau ne pourront être tenus responsables en cas :

- d'erreur dans les coordonnées renseignées par les participants
- d'impossibilité de livraison liée à l'établissement destinataire
- de retard imputable au transporteur ou à un cas de force majeure

## 8. Responsabilité

Casal Sport et Cornilleau se réservent le droit de :

- modifier, reporter, écourter, prolonger ou annuler le jeu concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de leur volonté

- exclure toute participation ne respectant pas le présent règlement
- annuler toute participation présentant un caractère frauduleux ou abusif

La responsabilité de Casal Sport et/ou Cornilleau ne saurait être engagée en cas :

- de dysfonctionnement du réseau internet ou des outils informatiques
- d'interruption ou d'indisponibilité temporaire du site ou du formulaire
- d'erreur de saisie des informations par le participant
- d'impossibilité de joindre un gagnant
- de problème technique empêchant la participation au jeu concours

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et limites d'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les risques d'interruption et la sécurité des communications.

## 9. Données personnelles (RGPD)

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

- Les données collectées dans le cadre du jeu concours sont destinées à Casal Sport pour la gestion du jeu, la désignation des gagnants, l'envoi des lots et les échanges commerciaux et marketing liés aux activités de Casal Sport et de ses partenaires
- Les données pourront être transmises à Cornilleau uniquement dans le cadre de l'organisation logistique et de l'expédition des lots
- Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression des données les concernant
- Ces droits peuvent être exercés en contactant Casal Sport à l'adresse suivante : [mail@casalsport.com](mailto:mail@casalsport.com)
- Les données personnelles ne seront pas cédées ou revendues à des tiers à des fins commerciales sans consentement préalable explicite

Les données pourront être conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'opération et conformément aux obligations légales applicables.

## 10. Acceptation du règlement

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve du présent règlement.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'application du présent règlement sera tranché par Casal Sport, dans le respect de la réglementation applicable.